



République Algérienne Démocratique et Populaire
Établissement d'Excellence pour le Management
et la Sécurité (EEMS) — Sétif

Fiche Technique de Formation

THEME DE LA FORMATION
COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ

DURÉE

2 Jours (14 Heures)

DATE

Selon calendrier / Sur demande
(Intra-entreprise)

PUBLIC CIBLE

Comptables, Assistants Comptables,
Responsables
Administratifs et Financiers, Gestionnaires

PRÉREQUIS

Notions de base en comptabilité générale

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques et réglementaires (SCF, code des impôts)
- Étude de cas et documents comptables/fiscaux types
- Ateliers pratiques de comptabilisation et de calcul d'impôts
- Partage d'expériences entre participants

ÉVALUATION

- Évaluation continue durant les ateliers
- Étude de cas finale
- Questionnaire d'évaluation à chaud

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les principes fondamentaux de la comptabilité générale
- Comprendre le Système Comptable Financier (SCF) algérien
- Identifier les obligations fiscales de l'entreprise
- Calculer et déclarer les principaux impôts et taxes (IBS, TAP, TVA)
- Assurer la conformité comptable et fiscale de l'entreprise

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Jour 1 : Fondamentaux Comptables

Module 1 — Principes de la comptabilité générale

Le Système Comptable Financier (SCF), principes comptables, plan de comptes, mécanisme de la partie double.

Module 2 — Les opérations courantes

Comptabilisation des achats, ventes, immobilisations et opérations de trésorerie.

Module 3 — Les états financiers

Bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie, notes annexes.

Jour 2 : Fiscalité de l'Entreprise

Module 4 — Cadre fiscal algérien

Organisation de l'administration fiscale, principaux impôts et taxes, calendrier fiscal.

Module 5 — TVA, IBS et TAP

Champ d'application, calcul et déclaration de la TVA, de l'Impôt sur les Bénéfices des Sociétés et de la TAP.

Module 6 — Obligations déclaratives et contrôle fiscal

Échéances déclaratives, gestion des relations avec l'administration fiscale, prévention du risque fiscal.